
Trophée béton pro

distingue des architectures remarquables conçues et réalisées avec des bétons, en pluralité ou en mixité et répondant aux enjeux environnementaux actuels

Règlement de la 5^e édition

Inscriptions à partir du 1^{er} décembre 2025 jusqu'au 15 juin 2026

Le Trophée béton Pro, organisé par l'association *Bétocib* et par *Cimbéton*, sous le patronage du ministère de la Culture, est une distinction biennale dont le but est de faire connaître des réalisations architecturales remarquables utilisant judicieusement le béton dans sa pluralité ou en mixité et de mettre en évidence les performances innovantes, environnementales, sociétales, contextuelles de ce matériau en perpétuelle transformation.

1 - OBJECTIFS

Le Trophée béton Pro est une distinction d'envergure nationale attribuée par un jury indépendant, à des œuvres construites en France les trois dernières années. Il vise à promouvoir l'architecture en béton et les équipes de conception-réalisation : maîtres d'ouvrage, architectes, BET, entreprises, industriels, fournisseurs de matériaux, compagnons.

Grâce à ses déclinaisons multiples et à ses propriétés innovantes, le béton occupe une place dominante dans l'architecture et offre une grande liberté aux concepteurs, tant sur le plan esthétique que technique. Bien que centenaire, le béton est un matériau jeune. Matériau de prédilection du XX^e siècle, il a largement participé au développement de l'architecture moderne. Par son caractère universel, ce matériau continu et polyfonctionnel, s'adapte aussi bien à l'architecture organique qu'au rationalisme ou au minimalisme.

La richesse de ses potentialités plastiques et structurelles, qui conservent toute leur actualité au XXI^e siècle, mérite d'être explorée en permanence.

L'objectif du Trophée béton Pro est aussi de sensibiliser le grand public en mettant en valeur les réalisations contemporaines utilisant judicieusement le béton, de faciliter le dialogue entre les différents intervenants du projet : Maître d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entreprises, de favoriser le développement d'une réflexion architecturale innovante pour son utilisation. C'est une occasion également de mettre en évidence les performances innovantes du matériau, ses qualités environnementales, son empreinte carbone et de valoriser de nouvelles solutions constructives.

25 œuvres sont sélectionnées tous les 2 ans, 10 œuvres sont lauréates et 15 sont nominées

Les projets sont choisis toutes catégories de réalisations confondues, dans le neuf comme dans la réhabilitation et la rénovation : du logement individuel au logement collectif, de l'équipement privé à l'équipement public, culturel ou sportif, de l'ouvrage d'art à l'aménagement urbain, la réhabilitation et la rénovation.

Le **Trophée béton Pro** organise la **promotion de ce prix à travers la presse professionnelle et les publications de l'association Bétocib et de Cimbéton**, lors des différentes manifestations événementielles et bénéficie du relais de ses partenaires : le ministère de la Culture, la Maison de l'architecture IDF, le Moniteur et AMC.



2 - ORGANISATION DU CONCOURS

Organisateurs du concours

- **Bétocib** est une association de loi 1901 pour la valorisation et promotion de la qualité esthétique, technique et environnementale de l'architecture en béton. Créée en 1973, Bétocib regroupe les professionnels de la construction : architectes, plasticiens, BET, économistes, fournisseurs de matériaux, entreprises et préfabricants, maîtres d'ouvrage et organismes professionnels partageant la même passion du béton.

- **Cimbéton** a pour mission de faire connaître les progrès techniques des ciments et des bétons dans tous les secteurs de la construction, bâtiment, travaux publics, génie civil. Le pôle bâtiment promeut l'Architecture en béton au travers de multiples actions à destination des professionnels et des étudiants (publications, conférences, formations, concours, etc.).

Trophée béton Pro est placé sous le patronage du Ministère de la culture.

Secrétariat du concours

L'organisation du concours est assurée par un secrétariat qui comprend un représentant de chaque organisation : Bétocib et Cimbéton.

Le secrétariat est chargé de la réalisation de toutes les tâches liées à la conception et à l'organisation du concours.

Il est l'interlocuteur unique des candidats.

Les questions doivent être envoyées à l'adresse info@trophee-beton.com.

Candidats

Tout acteur du projet peut être à l'initiative du dépôt du dossier :

- maître d'ouvrage,
- maître d'œuvre,
- bureau d'études,
- entreprise,
- industriels
- fournisseurs de matériaux

Les candidats sont tenus, avant le dépôt des candidatures, d'obtenir toutes les autorisations de l'architecte (propriété intellectuelle du projet) et des photographes (publication des photos). L'inscription ne sera pas valide si le dossier ne contient pas le téléchargement du contrat concernant les cessions de droits liées aux images signé par les architectes et les photographes et les organisateurs.

Modalités d'inscription

L'inscription, obligatoire, est ouverte à partir du 1er décembre 2025, et jusqu'au 15 juin 2026 (date de clôture des inscriptions).

Chaque candidat ou équipe de candidats doit s'inscrire en ligne par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.wiin-project.com/fr/appels-a-projets>

Toutes les pièces doivent être téléchargées sur ce site. Tous les projets inscrits participeront à la compétition.

Les informations contenues dans le dossier de présentation sont destinées au Trophée béton.

Seul le candidat ou le mandataire de l'équipe reçoit un accusé de réception par email, lorsque l'inscription est complète. Cet email atteste de l'inscription.

Réponses aux questions

Les questions concernant le règlement peuvent être adressées via le site ou par email au secrétariat du concours jusqu'à la date limite de clôture des inscriptions : info@trophee-beton.com.



3 - DOSSIER DE CONCOURS

Modalités

Le règlement du concours et l'ensemble des informations nécessaires à la participation, sont disponibles sur wiin-project.com. L'inscription se fait exclusivement sur ce site, par le téléchargement de la totalité des éléments suivants (le dossier doit être complet pour être analysé par le jury).

- Cahier de présentation (10 pages maximum)

Page 1 : Nom de l'opération et une photo de couverture (cette photo devra être choisie comme étant celle utilisée pour la communication des résultats (dénommée La Photographie cf : contrat de cession de droits).

Page 2 : fiche descriptive du projet du projet et les crédits photos.

Page 3 : une synthèse architecturale du projet d'environ 2000 signes (espaces compris) : cette synthèse est primordiale pour la compréhension du projet par les membres du jury. Elle doit expliquer les performances du matériau béton, ses qualités environnementales, une réflexion sur son empreinte carbone.

Un descriptif sur la pertinence du choix du béton 1000 signes max (espaces compris)

- Pourquoi ce choix du matériau béton ?
- Qu'est-ce que le béton vous a permis de réaliser ?
- Le béton répond-il à des performances particulières : structurelles, thermiques, acoustiques, environnementales, esthétiques, impact carbone ?
- Pour le béton choisi, des expérimentations ont-elles été faites ? Y a-t-il eu plusieurs essais, sur place ou en usine ? Expliquer les particularités de sa mise en œuvre.
- Qu'avez-vous constaté depuis sa réalisation ? Avez-vous mis en place de nouvelles solutions ?

Un descriptif sur les particularités du béton choisi (obligatoire)

- Type de mur / type de structure / performances : (coulé en place / préfa / coffrage intégré...)
- Type de béton : formulation, composition...
- Type de granulats
- Type de Coffrage
- Type d'isolant
- Aspect de surface du béton : lasuré, teinté, matricé, planché, brut, bouchardé, incrusté...
- Protection
- Empreinte environnementale

-pages 3 à 10 :

- 7 photographies (dénommées Les Photographies cf : contrat de cession de droits) ou illustrations de l'ouvrage dans son ensemble et des détails essentiels.
- 1 plan d'insertion dans le site
- 5 plans, façades, coupes
- au moins 1 ou 2 détails techniques

Chaque dossier doit être constitué de tous les documents au format numérique.
Les formats admis sont pdf et jpeg.

En plus de leur mise en page dans le cahier de présentation, toutes les images doivent être également téléchargées au format jpeg en 300 dpi pour leurs publications éventuelles, le prix du public, la remise de prix, et ne pas dépasser plus de 3 Mo.



4 - JURY ET RÉSULTATS

Composition du jury

Le jury est composé d'une dizaine de membres dont les représentants de nos partenaires, ministère de la Culture et Le Moniteur, un maître d'ouvrage, des architectes, des ingénieurs, des industriels de la Filière Béton, reconnus pour la qualité de leurs travaux dans le monde de l'architecture, de la construction béton, des historiens, et de membres de l'association Bétocib et de Cimbéton. Le président du jury est architecte.

Les résultats seront proclamés lors de la soirée de remise des prix en octobre 2026.

Un vote en ligne du « public » est organisé en parallèle du jury.

La remise des prix de la 5^e édition du Trophée aura lieu en **octobre 2026**.

Les réalisations seront jugées sur leur qualité architecturale et constructive en tenant compte des critères suivants :

- intégration dans le site, le paysage, le contexte, l'esthétique,
- pertinence de l'utilisation du béton et de la mise en œuvre du matériau
- usage et capacité de transformation, réversibilité
- qualité structurelle
- qualité environnementale, durabilité, réflexion sur l'empreinte carbone du bâtiment
- mixité
- innovation
- éco-conception

Tous les programmes et les échelles de réalisations sont acceptés, du logement individuel au logement collectif, de l'équipement privé à l'équipement public, culturel ou sportif, de l'ouvrage d'art à l'aménagement urbain, la rénovation et la réhabilitation.

Les candidatures doivent répondre aux conditions suivantes :

La construction doit employer de façon démonstrative, judicieuse et évidente l'utilisation du béton, dans sa pluralité et/ou sa mixité.

Être implantée sur le territoire national, DOM et TOM compris

Pourront être inscrits les projets construits les 3 dernières années : livraison entre le 1^{er} janvier 2023 et le 15 juin 2026.

Proclamation des résultats et Diffusion des projets sélectionnés

La proclamation des résultats aura lieu en octobre 2026.

Les réalisations lauréates feront l'objet d'une publication sur le site internet de Trophée béton Pro, dans la presse professionnelle, dans des publications de Bétocib, de Cimbéton.

Un dossier de presse portant sur les réalisations sélectionnées et sur les réalisations lauréates sera diffusé largement à la presse nationale et régionale, et à tous les médias susceptibles de faire état des résultats.

5 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est disponible pendant toute la durée des prix sur le site www.trophee-beton.com

